

1924^e séance

Vendredi 18 octobre 1974, à 10 h 40.

Président : M. Aarno KARHILO (Finlande).

E/SR.1924

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapports du Groupe de la Banque mondiale
(E/5583)

1. M. McNAMARA (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de l'Association internationale de développement et de la Société financière internationale) déclare qu'au cours de l'année écoulée de nouveaux problèmes économiques ont surgi, les problèmes existants se sont aggravés et tous les États membres de la Banque mondiale ont été touchés par les effets cumulatifs de ces événements complexes. Bien que tous les pays aient été plus ou moins affectés par ces événements, les plus pauvres des pays en voie de développement ont été le plus durement touchés. Ces pays à faible revenu dont la population s'élève à 1 milliard d'habitants sont moins bien pourvus que les autres en ressources naturelles, disposent de réserves de change insuffisantes et ont déjà subi de graves privations; ils se trouvent aujourd'hui emprisonnés dans un réseau de forces économiques d'origine externe qu'ils sont pratiquement impuissants à démêler.

2. En ce qui concerne les activités de la Banque mondiale au sein du système des Nations Unies, telles qu'elles ont été traitées dans les rapports annuels du Groupe de la Banque pour 1974, M. McNamara déclare que pour éviter que les efforts ne fassent double emploi et pour tirer le meilleur parti possible de l'investissement de capitaux et de connaissances techniques peu abondants, la Banque a pour politique de coopérer étroitement avec tous les autres organismes des Nations Unies. Certaines de ces relations se sont établies dans le cadre normal des opérations de la Banque, tels les programmes qui fonctionnent avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). La Banque a également continué à faire périodiquement le point de la situation avec d'autres organisations spécialisées dans les domaines où elle exerce également ses activités, en particulier l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE). Pour la première fois, le Fonds d'équipement des Nations Unies s'est associé à la Banque mondiale pour financer un projet et la Banque sera heureuse de continuer à coopérer avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en matière de préinvestissement. D'autres liens se sont créés, en réponse à des problèmes spécifiques. Par exemple, la Banque s'est associée à la FAO et au Bureau spécial du Sahel pour répondre aux besoins de réadaptation dans la région soudano-sahélienne, et a participé à l'élaboration d'un projet d'assistance aux habitants des régions affectées par la sécheresse, visant à leur permettre de subvenir à nouveau à

leurs besoins, grâce à la remise en état de leurs terres et à la reconstitution de leurs troupeaux. L'Association internationale de développement (AID) a accordé aux six pays intéressés des crédits d'un montant total de 14 millions de dollars.

3. La Banque a pris la tête du mouvement visant à recueillir les fonds nécessaires au financement d'un programme s'étendant sur une vingtaine d'années et destiné à lutter contre l'onchocercose dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, auquel participent la Banque, l'OMS, la FAO et le PNUD. Du fait de l'inflation, l'estimation des dépenses pour les six premières années est passée de 40 millions de dollars en 1973 à 54 millions de dollars. Six pays ont promis d'accorder des fonds, d'un montant total de 7 millions et demi de dollars, pour la première année du programme. La Banque est en rapport avec d'autres bailleurs de fonds éventuels, et le Président de la Banque espère que, d'ici à la fin de l'année, l'on sera parvenu à un accord de principe sur le solde du financement nécessaire à la première phase du programme. Un comité conjoint de coordination composé de pays donateurs, de pays africains intéressés et d'organismes internationaux, qui supervisera l'ensemble du programme, tiendra sa première réunion en Afrique de l'Ouest au début de 1975 sous la présidence du Dr Candau, ancien directeur général de l'OMS.

4. Au cours de l'année écoulée, la Banque s'est également associée au FISE, au PNUD, à l'OMS, au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et au Centre canadien de recherche pour le développement international, pour mettre au point un plan d'action international visant à améliorer les services d'adduction d'eau et d'assainissement dans les zones rurales des pays en voie de développement.

5. Par ailleurs, l'année 1975 ayant été déclarée Année internationale de la femme, la Banque étudie actuellement les moyens d'orienter ses activités, notamment dans le secteur de l'enseignement, de manière à contribuer plus efficacement à l'amélioration de la condition féminine dans les pays en voie de développement.

6. La Banque a communiqué à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale une étude relative aux effets de l'évolution économique récente sur les perspectives de croissance des pays en voie de développement. La Banque continuera également à jouer un rôle au sein de l'Opération d'urgence des Nations Unies lancée aux termes de la résolution 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale.

7. Passant aux événements économiques récents, M. McNamara note que l'aggravation rapide de l'inflation dans les pays développés a débuté avant que les prix du pétrole et des autres produits primaires aient augmenté et ne s'explique qu'en partie par ces augmentations. L'inflation a profité et continuera de profiter à presque tous les pays en voie de développement en réduisant le service de leur dette par rapport à la valeur de leurs exportations. Cependant, pour bon nombre de ces pays, et en particulier pour les plus pauvres, ce gain sera encore inférieur à la perte résultant de la

détérioration des termes de l'échange. En outre, l'inflation a déjà réduit et continuera à réduire la valeur de l'aide que ces pays reçoivent à des conditions de faveur. Très rares sont les pays donateurs qui ont augmenté le montant apparent de leur aide publique au développement pour tenir compte de l'érosion monétaire.

8. L'augmentation de la consommation mondiale d'énergie n'étant guère possible, depuis plusieurs années, que grâce aux importations de pétrole, et ce dernier ne pouvant pas être rapidement remplacé par d'autres produits énergétiques, le quadruplement du prix du pétrole se traduit, à l'échelon mondial, par un déséquilibre des paiements d'une ampleur sans précédent qui, selon toute probabilité, persistera, au moins jusqu'à la fin de la décennie. Les conséquences particulièrement graves de cette hausse du prix du pétrole pour les pays en voie de développement sont de deux ordres : d'abord, le coût du pétrole qu'ils importent actuellement s'est accru de quelque 10 milliards de dollars, somme correspondant à 15 p. 100 du coût total de leurs importations et égale à 40 p. 100 du montant total des capitaux extérieurs qu'ils ont reçus l'an dernier. De ce fait, ces pays ont déjà dû réduire leurs programmes de développement. Ensuite, la balance des paiements des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) continuera probablement d'être excédentaire, cet excédent pouvant au total être de l'ordre de 30 à 60 milliards de dollars par an — aux prix de 1974 — d'ici à la fin de la décennie. Le quart environ de cet excédent proviendra d'échanges avec les autres pays en voie de développement, le reste provenant d'échanges avec les pays développés. Pareil déséquilibre provoquera des tensions de plus en plus graves dans l'économie des pays développés et sur les marchés financiers internationaux, si bien qu'il sera encore plus difficile aux pays en voie de développement d'accroître le volume de leurs ventes à l'étranger et de financer le déficit de leur balance des paiements.

9. Bien que certains pays en voie de développement aient profité de la flambée des prix de certaines produits de base, qui a commencé en 1972, seul un petit nombre — et notamment les producteurs de minerais — pourra probablement continuer d'en profiter.

10. Comme la prévision du prix des produits de base dépend des hypothèses concernant la croissance de l'économie des pays industrialisés et comme les perspectives de croissance de l'économie de ces pays sont moins favorables pour le reste de la décennie que pendant les années 1960 et le début de la décennie en cours, il est peu probable que les prix de la plupart des produits de base soient très soutenus au cours des prochaines années, et l'on peut déjà discerner une tendance à la baisse.

11. D'ici à la fin de la décennie, ces augmentations de prix auront pour effet net une détérioration des termes de l'échange de presque tous les pays en voie de développement, les pays les plus pauvres connaissant probablement un déclin supérieur à 20 p. 100. Même si le volume des exportations augmente, le pouvoir d'achat de leurs exportations n'augmentera guère, alors qu'ils auront de plus en plus besoin d'importer.

12. Face à l'inflation mondiale et à l'augmentation des prix, la réaction des pays industrialisés a eu pour effet de ralentir leur croissance. Le ralentissement de l'expansion économique des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), vers qui sont dirigés 75 p. 100 des expor-

tations des pays en voie de développement, se traduit très rapidement par une réduction de leur demande des produits qu'exportent ces derniers. Il en résulte une réduction parallèle du potentiel d'importations de ces derniers, d'où un ralentissement de leur croissance économique.

13. Chacun de ces événements que M. McNamara vient d'évoquer aurait eu à lui seul de graves répercussions sur les pays en voie de développement. En fait, leur conjonction a conduit certaines nations au bord de la catastrophe. Le déficit commercial de l'ensemble des pays du tiers monde s'élèvera, cette année, à plus du double de l'année dernière et, pour que ces pays puissent poursuivre leur croissance, aussi faible soit-elle, leur déficit commercial continuera à s'aggraver pendant le reste de la décennie. Pourtant, l'aide publique au développement continuera, durant les années à venir, à ne représenter qu'un pourcentage décroissant du produit national brut (PNB). De surcroît, si l'on ne prend pas de mesures pour permettre aux pays en voie de développement les plus solvables d'obtenir plus facilement des prêts assortis de conditions financières normales, ces pays auront eux aussi du mal à se procurer les fonds nécessaires au financement de leurs importations.

14. Même dans l'hypothèse probablement optimiste où le montant des capitaux accordés aux pays en voie de développement, ajusté pour tenir compte de l'inflation, passerait de 20 milliards de dollars en 1973 à 33 milliards de dollars en 1980, et où l'aide publique au développement progresserait dans les mêmes proportions, les taux de croissance de l'ensemble des pays en voie de développement seraient sensiblement inférieurs aux chiffres qui paraissent vraisemblables il y a seulement quelques mois. Certains pays, tels que la Thaïlande et les Philippines, qui ont pu accumuler des réserves de devises grâce au cours élevé de leurs produits d'exportation, ou tels que la Turquie et la Yougoslavie, qui ont reçu de leurs travailleurs émigrés d'importants transferts de fonds, sont à même de financer au moins partiellement leurs lourds déficits commerciaux, et leur taux de croissance ne fléchira pas trop. D'autres, comme la Corée et le Brésil, dont les exportations de biens industriels sont en progression régulière, ont de meilleures perspectives d'avenir que les pays exportant essentiellement des produits agricoles.

15. Le renchérissement du pétrole, des engrais et des céréales importés, le ralentissement de la demande, par les pays développés, de produits provenant du tiers monde et l'érosion par inflation de la valeur réelle de l'aide au développement ont porté un coup très dur aux espoirs de croissance des pays membres les plus pauvres de la Banque. Ces pays, dont le revenu moyen est inférieur à 200 dollars par personne, verront leur revenu baisser en valeur réelle pendant le reste de la décennie. Dans les conditions déjà précaires où vit la tranche de 40 p. 100 la plus pauvre de leur population, les conséquences d'une telle évolution seraient effroyables.

16. Dans la déclaration qu'il a faite devant le Conseil le 15 octobre 1973 (1881^e séance), M. McNamara a décrit le sort tragique de cette tranche de 40 p. 100 la plus pauvre et a souligné la relation critique qui existe entre équité sociale et croissance économique. Le programme que la Banque exécute pour s'attaquer aux difficultés éprouvées par cet élément de la population des pays en voie de développement vise moins à la redistribution des revenus et de la richesse — aussi

justifiée qu'elle puisse être dans bon nombre de pays — qu'à l'accroissement de la productivité des pauvres, afin que ceux-ci puissent profiter de façon plus équitable des fruits de la croissance.

17. Soixante-dix pour cent de la population des pays en voie de développement vivant dans les campagnes, c'est dans les campagnes que se trouve le cœur du problème. La Banque se propose toujours pour objectif d'accroître de 5 p. 100 par an d'ici à 1985 la productivité de 100 millions d'exploitations où vivent quelque 700 millions de personnes, taux plus de deux fois supérieur à celui des années 1960. Cet objectif est certainement ambitieux, mais la pénurie alimentaire qui continue à sévir dans le monde en voie de développement ne rend que plus urgente sa réalisation. L'an dernier, la Banque mondiale a contribué, dans 42 pays, au financement de projets de développement rural pour lesquels le montant total des investissements a été proche de 2 milliards de dollars. Ces projets devraient profiter directement, au bas mot, à 12 millions d'êtres humains. Leurs bénéficiaires, dont le revenu moyen actuel est inférieur à 75 dollars par personne, devraient voir leur production augmenter de plus de 5 p. 100 par an. Au cours des cinq années à venir, le montant des prêts au secteur agricole doit doubler et financer des projets dont le coût total sera d'environ 15 milliards de dollars, et dont les avantages directs profiteront à 100 millions de cultivateurs nécessiteux. Le taux de rentabilité économique de ces futurs investissements devrait être supérieur à 15 p. 100.

18. A titre d'exemples, M. McNamara cite des projets financés par la Banque mondiale en Inde, au Kenya, au Mali, au Brésil et au Mexique. Les risques d'échec sont plus grands dans le cas de projets de cette nature que dans celui des investissements traditionnels de la Banque, mais, pour la première fois, un très grand nombre de cultivateurs vont connaître une amélioration sensible de leur sort, qu'il s'agisse de leur revenu ou des possibilités d'emplois, grâce à l'exécution de projets ayant par surcroît une rentabilité élevée pour l'ensemble de l'économie nationale. Les efforts que déploie la Banque dans ces divers domaines témoignent tous d'une tendance de plus en plus marquée à la conception de projets visant à augmenter la productivité des malheureux qui connaissent la pauvreté absolue. Il est clair que les efforts déployés jusqu'à présent, tant par les gouvernements que par la Banque, n'ont pas amélioré comme il eût été souhaitable les conditions d'existence de ce groupe immense et de plus en plus nombreux. Il faut donc veiller à ce que la combinaison sans précédent d'événements qui bouleversent actuellement l'économie mondiale ne détourne pas l'attention de cette tâche essentielle.

19. Alors que l'équilibre s'est assez bien maintenu, ces dernières décennies, entre l'offre et la demande mondiales de céréales, les pays en voie de développement connaissent depuis plusieurs années une pénurie de denrées alimentaires de plus en plus inquiétante. Si les tendances actuelles persistent, vers 1985 les pays en voie de développement pourraient être contraints d'importer deux fois plus de céréales qu'en 1970. Or, selon toute vraisemblance, les sommes requises par le paiement de ces importations ne pourront leur être fournies ni par leurs recettes d'exportations ni par l'aide extérieure. Les pays en voie de développement sont donc tenus d'accroître leur production de céréales, question capitale à examiner à la Conférence mondiale de l'alimentation qui va se tenir en novembre à Rome. On ne

parviendra au but visé que si les pays en voie de développement s'attaquent au problème sur plusieurs fronts, notamment en prenant des mesures visant à augmenter les superficies irriguées, à promouvoir la fourniture et l'utilisation d'engrais et à accroître les activités de recherche agricole, mesures qui exigeront toutes des capitaux considérables. Les programmes que subventionne le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, créé par la FAO, le PNUD et la Banque mondiale en 1971, viendront étayer ces efforts. En 1974, le Groupe a accordé des dons se chiffrant à un total de 33 millions de dollars pour financer 10 programmes de recherche.

20. La Banque estime que, d'ici à 1980, la moitié seulement de la demande d'engrais des pays en voie de développement pourra être produite dans les usines en service ou en projet dans ces pays. Or, une augmentation de 100 p. 100 de la production d'engrais dans ces pays est nécessaire et exigerait des investissements de l'ordre de 6 à 10 milliards de dollars, somme sur laquelle on ne semble pas pouvoir compter.

21. Bien que nombre de pays en voie de développement aient déjà pris des mesures pour développer leur production de céréales, bien des années s'écouleront avant que ces mesures portent leurs fruits. En attendant, le renchérissement du pétrole, des céréales, des engrais et des produits manufacturés grèvera lourdement leur balance des paiements et réduira l'épargne disponible pour leurs investissements. A moins qu'un complément de ressources ne leur soit fourni, un nouveau fléchissement de leur taux de croissance est inévitable.

22. Pour que le revenu par habitant des pays les plus pauvres progresse de 2 p. 100 par an et celui des autres pays en voie de développement à un rythme légèrement plus rapide, le montant total des capitaux nécessaires devrait passer de 20 milliards de dollars en 1974 à 53 milliards de dollars en 1980, et il faudrait un accroissement proportionnel de l'aide publique au développement. Cette aide qui atteindra un chiffre énorme ne représentera encore qu'un tiers d'un pour cent du PNB des pays donateurs, c'est-à-dire le même pourcentage qu'actuellement. La hausse des prix des produits de base et des services importés par les pays en voie de développement absorbera les deux tiers des capitaux supplémentaires dont ils auront besoin.

23. Quant à la question de savoir s'ils pourront se procurer de telles sommes, M. McNamara tient à souligner deux points : en premier lieu, les pays en voie de développement à revenus moyens et relativement élevés devront contracter des emprunts sensiblement plus importants aux conditions normales du marché financier; or, ils ne pourront le faire que si les procédures de recyclage prévoient des mesures spéciales pour que leurs besoins en capitaux soient satisfaits. En deuxième lieu, M. McNamara tient à souligner à nouveau le rythme alarmant auquel l'inflation a réduit la valeur de l'aide publique au développement par rapport au PNB. Au cours des 10 dernières années, cette aide a diminué d'un tiers en proportion du PNB et représente maintenant à peine 40 p. 100 de l'objectif fixé par l'Assemblée générale en 1970 dans la stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement [résolution 2626 (XXV)], année depuis laquelle le montant de l'aide accordée à des conditions de faveur n'a pas augmenté en valeur réelle alors que le PNB des pays donateurs progressait de 12 p. 100.

24. En conséquence, le pas le plus important que pourraient franchir les nations industrialisées pour venir en aide au milliard d'habitants des pays les plus pauvres serait de reconnaître qu'une augmentation considérable des montants nominaux des crédits budgétaires affectés à l'aide publique au développement est nécessaire — et continuera de l'être — à seule fin de compenser les effets de l'inflation.

25. Les pays de l'OPEP commencent à prêter leur assistance financière aux pays en voie de développement, mais, compte tenu des délais nécessaires à l'organisation de ces divers programmes et à la mise en place du personnel nécessaire, les fonds ne pourront vraisemblablement pas être déboursés avant longtemps. La Banque mondiale a d'ailleurs offert son concours afin d'accélérer ces déboursements.

26. Les plans actuels des pays de l'OCDE et de l'OPEP ne permettent pas de penser que les capitaux disponibles pour les pays en voie de développement seront suffisants. M. McNamara estime que le Groupe de la Banque devra augmenter ses prêts dans toute la mesure de ses moyens financiers et dans les limites qu'impose une saine gestion. Le programme qu'il a soumis aux administrateurs de la Banque représente un premier pas dans cette direction.

27. Ce programme prévoit pour l'exercice en cours et les quatre exercices suivants des prêts d'un montant total de 36 milliards de dollars. Pour l'exercice prenant fin en juin 1975, les administrateurs ont approuvé un programme de prêt de 5,5 milliards de dollars, contre 4,5 milliards pour l'exercice qui vient de s'achever, et de 3,5 milliards pour l'exercice précédent. Ce total représente en fait une augmentation de 40 p. 100 seulement, en termes réels.

28. Le programme de prêt du Groupe de la Banque exigera, pour les cinq années qu'il englobe, des emprunts nets de plus de 13 milliards de dollars. M. McNamara croit qu'une grande partie de ce montant pourra être empruntée aux pays de l'OPEP, qui font preuve du plus grand esprit de coopération et dont la Banque a reçu ces derniers mois des engagements totalisant 2 milliards de dollars. Néanmoins, pour vaste que soit le programme de la Banque, même en conjonction avec les autres ressources que les pays de l'OCDE et de l'OPEP se proposent de fournir aux pays en voie de développement, il n'en reste pas moins totalement insuffisant pour permettre au tiers monde d'atteindre des objectifs de développement minimaux. C'est pourquoi la Banque a instamment recommandé au Comité ministériel conjoint des conseils des gouverneurs de la Banque et du FMI sur le transfert de ressources réelles aux pays en voie de développement — connu sous le nom de "Comité du développement" — récemment créé d'évaluer le montant des capitaux supplémentaires dont auront besoin les pays du tiers monde et d'examiner les sources possibles de fonds auxquelles ils pourraient faire appel.

29. En conclusion, M. McNamara estime que les pays membres de la Banque les plus pauvres ont besoin, et de toute urgence, d'une aide supplémentaire assortie de conditions de faveur s'élevant à 3 ou 4 milliards de dollars par an jusqu'à la fin de la décennie. Les pays de l'OPEP ont amassé une fortune considérable et les nations traditionnellement prospères sont toujours prospères, même si elles sont aujourd'hui moins riches qu'elles comptaient l'être. Elles sont en tout cas infiniment plus prospères que les pays en voie de développement.

30. Il n'y a pas de meilleurs critères pour mesurer la richesse que l'alimentation, l'instruction et la santé des populations et, selon ces critères, l'habitant moyen d'un pays industrialisé vit dans une aisance qui dépasse les rêves les plus insensés des milliards d'être humains vivant dans les pays en voie de développement les plus pauvres. Les pays industrialisés ne doivent pas céder à la tentation de laisser de côté les questions d'aide extérieure jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une solution à leurs propres problèmes. L'aide n'est pas un luxe; c'est, au contraire, une responsabilité sociale et morale permanente plus essentielle que jamais.

31. Les nations prospères devront peut-être, pour continuer d'accroître leur aide au tiers monde, accepter de réduire légèrement et provisoirement un niveau de vie incroyablement élevé; elles peuvent supporter des désagréments de cet ordre. Mais pour les nations les plus défavorisées, toute baisse du niveau de vie se présente sous un jour bien différent. Pour elles, il s'agirait de la misère la plus atroce et, pour des millions d'hommes, d'une condamnation à mort.

32. M. ROUGE (France) dit que le Conseil doit se tenir au courant des activités des institutions spécialisées et veiller à ce que leur action s'intègre correctement dans celle du système des Nations Unies pris dans son ensemble. Le Conseil doit deuxièmement se faire une opinion aussi exacte que possible de la situation économique et sociale dans le monde en faisant appel à l'expérience de tous les éléments du système. En outre le Conseil doit dégager des orientations générales pour l'ensemble du système et aider chacune des organisations qui le composent à participer de la manière la plus féconde à l'action commune.

33. Compte tenu de ces responsabilités, M. Rougé tient à poser quelques questions au Président de la Banque mondiale. A la dix-huitième session du Conseil d'administration du PNUD (5-24 juin 1974) et, plus récemment, à la deuxième session du Comité *ad hoc* du Programme spécial où l'on a traité de l'Opération d'urgence des Nations Unies, la délégation française a constaté par elle-même les bons rapports de travail établis entre la Banque mondiale et le reste du système des Nations Unies. La création du nouveau Comité du développement Banque mondiale/FMI va créer de nouveaux problèmes de liaison et de coordination. M. Rougé aimerait savoir comment la Banque mondiale espère à la fois sauvegarder sa propre autorité et conserver les liaisons nécessaires avec les autres organes compétents du système des Nations Unies, compte étant dûment tenu du rôle de coordination générale du Conseil économique et social et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

34. M. Rougé se demande aussi pourquoi le Président de la Banque mondiale n'a pas présenté à la cinquante-septième session le rapport qu'il vient de faire au Conseil.

35. Il aimerait poser trois questions concernant les activités et le rôle à venir de la Banque. En premier lieu, il aimerait savoir où en est la reconstitution des ressources de l'AID. La délégation française aussi est d'avis que l'aide accordée dans le cadre du Programme spécial devrait être distribuée par des procédures bilatérales et par les institutions multilatérales actuellement existantes y compris l'AID. En conséquence, les pays qui sont les mieux à même de fournir des ressources devront veiller à ce que les fonds nécessaires soient réunis. En second lieu, M. Rougé souhaiterait

savoir quelles sont les chances d'adoption et d'application du programme quinquennal de la Banque dont le Président a parlé. Finalement, il aimerait savoir comment la Banque entend faire face à la demande accrue de capitaux qui résulte de l'élargissement de son programme de prêts. Les mesures que la Banque décidera de prendre devraient être en harmonie avec l'esprit de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale et refléter la redistribution du pouvoir politique et des capacités financières tout en préservant la structure de la Banque.

36. M. KANAZAWA (Japon) dit que la délégation japonaise est heureuse de constater que l'aide accordée par la Banque mondiale a progressé sensiblement au cours de l'année écoulée en dépit de la détérioration de l'économie mondiale. La première tâche du Comité du développement sera probablement d'examiner les sommes que pourront se procurer les pays les moins développés et les plus gravement touchés et d'étudier le recyclage des "pétro-dollars". La délégation japonaise espère que le Comité du développement apportera également son concours à la recherche de solutions aux problèmes à moyen et à court terme concernant le transfert de ressources matérielles aux pays en voie de développement. Le Comité devra tenir compte de la nécessité de coopérer avec l'ONU et le Comité d'aide au développement de l'OCDE et de coordonner ses activités avec celles de ces organismes de façon à éviter tout double emploi.

37. Le Japon participe à l'Opération d'urgence lancée sous les auspices de l'ONU et en plus de l'aide qu'il fournit actuellement, compte octroyer aux pays en voie de développement les plus gravement touchés par l'évolution économique de l'année écoulée une aide représentant au moins 100 millions de dollars.

38. En plus des secours d'urgence, il faudrait fournir aux pays en voie de développement les plus gravement touchés une aide plus importante à des conditions plus avantageuses. Outre l'assistance bilatérale, une assistance multilatérale s'impose en vue de la réussite des programmes d'aide à ces pays. La délégation japonaise se félicite donc de la politique de la Banque mondiale qui consiste à donner la priorité aux pays en voie de développement les plus gravement touchés en leur accordant, par l'intermédiaire de l'AID, des prêts à des conditions évidemment très avantageuses. Le Gouvernement japonais continuera à coopérer de son mieux avec les programmes d'aide de la Banque mondiale y compris ceux destinés aux pays les plus gravement touchés. M. Kanazawa tient à rappeler que le Gouvernement japonais a décidé de contribuer de 495 millions de dollars pour la quatrième reconstitution des ressources de l'AID et envisage d'en verser par anticipation 165 millions, en coopération avec d'autres importants pays contributeurs.

39. La délégation japonaise est heureuse de constater que le mécanisme mis en place au sein du FMI en juin 1974 a facilité le recyclage des "pétro-dollars" au bénéfice essentiellement de pays en voie de développement. Elle se félicite de l'augmentation des emprunts contractés par la Banque mondiale auprès de pays producteurs de pétrole au cours de l'année écoulée et espère que ces emprunts pourront continuer sans problèmes. Il serait souhaitable qu'un climat international favorable au recyclage des "pétro-dollars" se développe et que ce recyclage s'intensifie. La délégation japonaise compte sur le FMI et la Banque mondiale pour œuvrer en vue de cet objectif.

40. M. ERICSON (Suède) dit que le changement radical survenu dans l'économie mondiale a sérieusement mis à mal la balance des paiements de nombreux pays pauvres et menacé ainsi leurs programmes de développement. Les pressions et contraintes exceptionnelles qui s'exercent sur l'économie mondiale dans son ensemble ont donné force aux revendications des pays en voie de développement concernant la nécessité d'un changement dans les relations entre pays riches et pays pauvres, revendications qui ont été concrétisées par la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adopté à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale [résolution 3201 (S-VI)].

41. Le Programme d'action adopté à la session extraordinaire devrait servir de cadre général aux activités du Comité du développement qui vient d'être mis en place par la Banque mondiale et le FMI. Ce comité devrait avoir pour préoccupation essentielle de permettre la participation effective des pays bénéficiaires à la prise de décisions au sein de la Banque mondiale et de l'AID. La répartition des voix devrait mieux refléter le fait que les protagonistes les plus importants dans une institution de développement sont les pays que cette institution aide à se développer et non pas les pays où elle se procure les fonds. La délégation suédoise espère que le Comité du développement fera de son mieux pour favoriser l'application des principes du Programme d'action concernant l'augmentation de l'influence des pays bénéficiaires au sein de la Banque mondiale. La coordination entre le Comité du développement et les organismes des Nations Unies s'impose également. La règle des Nations Unies qui attribue une voix à chaque Etat Membre reflète le principe démocratique de l'égalité entre Etats souverains. Il est donc capital que le Comité du développement, qui ne comprend qu'un nombre limité de membres, applique les principes énoncés dans des résolutions fondamentales des Nations Unies comme la Stratégie internationale du développement et le Programme d'action. Les tentatives visant à porter les problèmes concernant le développement multilatéral devant des instances essentiellement influencées par les pays riches sembleraient contraires à la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

42. La délégation suédoise appuie pleinement la redistribution des ressources de l'AID en faveur des pays les plus gravement touchés et pense également qu'il convient en priorité d'augmenter la production agricole en général et d'améliorer la productivité de la population rurale pauvre en particulier. Il est à présent largement reconnu qu'une croissance économique sans justice sociale ne répond pas aux objectifs finals du développement. Bien que ce fait ait été progressivement pris en compte dans les activités opérationnelles de l'AID, il convient de prendre d'autres mesures pour le traduire en pratique. Conformément au plan quinquennal indicatif de prêts, la Banque mondiale va de plus en plus se consacrer aux couches les plus pauvres des populations des pays en voie de développement les plus pauvres. Les ressources limitées dont elle dispose devront donc être accordées aux gouvernements qui s'efforcent de réaliser la justice économique et sociale chez eux. Le Président de la Banque mondiale a précisé que la Banque est disposée à collaborer étroitement avec les gouvernements qui prennent de fermes engagements en vue de créer de nouvelles possibilités de revenus et d'emploi pour les couches les plus pauvres de leur population. Mais les actes comptent plus que

les paroles, et la Banque mondiale ne doit pas se mettre dans une position qui pourrait être interprétée comme allant à contre-courant des réformes structurelles et sociales opérées dans les pays en voie de développement.

43. De nombreux pays en voie de développement, notamment les plus pauvres, ont de lourdes dettes. Tout effort général d'aide au développement doit comprendre des moratoires de dettes qui s'inscriraient tout naturellement dans le cadre d'une coopération avec les pays donateurs. La délégation suédoise espère que la Banque continuera d'apporter une contribution constructive en coordonnant les efforts, non seulement pour éviter des crises aiguës, mais aussi pour accroître les transferts nets de capitaux, en particulier pour soutenir les pays en voie de développement les plus gravement touchés par la crise économique.

44. Le Gouvernement suédois a souligné à maintes reprises que tous les pays riches et les organisations internationales devaient accorder une aide généreuse et constructive aux peuples d'Indochine. Les organismes des Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale, ainsi que d'autres organisations internationales, auront un rôle important à jouer dans la reconstruction de la région. Toutefois, il conviendrait que l'assistance provenant de fonds issus de contributions multilatérales ne soit pas accordée à une seule des parties, dans un pays où font rage des conflits militaires et lorsque des accords internationaux ont reconnu l'existence de deux autorités. Ce point est d'importance, tant du point de vue de la réputation générale de la Banque mondiale que de celui de l'empressement de ses membres à la soutenir financièrement.

45. Bien que l'accord auquel on était parvenu à Nairobi lors de la réunion annuelle commune de la Banque et du FMI en septembre 1973 ne soit pas encore entré en vigueur, le Gouvernement suédois versera la première tranche prévue pour la quatrième reconstitution des ressources de l'AID, parce qu'il considère comme important que l'Association poursuive ses opérations. Toutefois, il espère que le comportement de la Banque ne rendra pas de plus en plus difficile la tâche de ceux qui doivent convaincre l'opinion publique suédoise du bien-fondé de nouvelles contributions à l'AID.

46. M. KAUFMANN (Pays-Bas) dit que la grande importance donnée par le Président de la Banque mondiale aux besoins des populations les plus pauvres des pays en voie de développement correspond aux vues du Gouvernement néerlandais, telles qu'elles se traduisent dans son programme d'assistance au développement. L'excès d'importance accordée ces dernières années aux plans de développement à long terme a conduit dans une certaine mesure à négliger des besoins plus urgents et plus immédiats. M. Kaufmann tient à déclarer que les Pays-Bas porteront leur aide publique au développement à 0,8 p. 100 de leur produit national brut.

47. Il est regrettable que le Conseil doive examiner séparément les rapports de la Banque mondiale et du FMI à un mois d'intervalle, étant donné que l'évolution récente des deux organisations montre qu'elles sont de plus en plus étroitement liées. La création d'un comité de développement en est l'exemple le plus récent. De plus, les liens étroits qui existent entre les événements d'ordre monétaire et l'aide au développement ressortent clairement du rapport annuel de la Banque mondiale. La délégation néerlandaise espère qu'à l'avenir le Conseil sera à même d'examiner en-

semble les rapports annuels des deux organisations. A la reprise de la cinquante-cinquième session, on a généralement estimé que le Conseil devrait avoir plus souvent l'occasion de rencontrer les chefs des deux organisations, lorsqu'il examine les problèmes de développement. La délégation néerlandaise espère que le Secrétariat étudiera comment le Conseil traite des activités de la Banque et du FMI, et qu'il présentera des suggestions précises sur la question lors de la session d'organisation de janvier 1975.

48. A la réunion annuelle commune de la Banque et du FMI à Washington, en septembre 1974, le Ministre des finances des Pays-Bas a exposé la position adoptée par le Gouvernement néerlandais à l'égard de l'évolution récemment survenue à la Banque et au FMI. Tout en appuyant la création d'un comité du développement, il a reconnu que les travaux de ce comité risquaient de faire double emploi avec ceux d'autres institutions, notamment avec ceux d'organismes des Nations Unies ou de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La délégation des Pays-Bas serait obligée au Président de la Banque mondiale de bien vouloir présenter des observations sur ce point.

49. Certains événements récents ont montré clairement qu'une coopération étroite s'imposait de plus en plus entre l'ONU, la Banque mondiale et le FMI. Les relations entre l'ONU, la CNUCED, la Banque mondiale et le FMI ne concernent pas seulement la procédure ou les institutions. De plus en plus le système des Nations Unies doit pouvoir répondre à l'importante question de l'interdépendance socio-économique, comme en témoignent les résultats de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. La Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international resteront dépourvu de sens à moins que tous les éléments du système international fassent tout leur possible pour contribuer à leur application. Comme le montre son *Rapport annuel 1974*, la Banque mondiale s'est développée dans bien des directions et elle a établi des relations nouvelles et importantes avec d'autres parties du système des Nations Unies. La délégation néerlandaise appuie chaleureusement cette évolution. Le système des Nations Unies a de plus en plus besoin de l'apport de la Banque mondiale pour les débats internationaux consacrés aux problèmes du développement. La délégation des Pays-Bas se félicite des étroites relations de travail qui au cours des dernières années se sont instaurées entre le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le personnel de la Banque. Les bienfaits de cette coopération ont été cités à la cinquante-septième session par le Secrétaire général, dans son discours d'ouverture (1900^e séance), et par son Représentant spécial pour l'Opération spéciale d'urgence en faveur des pays les plus gravement touchés (1917^e séance), opération pour laquelle la Banque a fourni des statistiques.

50. La septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée aux problèmes économiques internationaux, obligera les Etats Membres à examiner attentivement les dispositions institutionnelles mises en place il y a déjà près de 30 ans. Il faut espérer que la Banque mondiale ainsi que d'autres organismes des Nations Unies contribueront utilement aux débats que la prochaine session extraordinaire consacrera aux questions de fond et aux questions institutionnelles qui seront examinées. La délégation des Pays-Bas espère

que le Conseil pourra procéder plus souvent à des entretiens avec le Président de la Banque mondiale et ses collaborateurs. On a récemment suggéré à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale que les sessions du Conseil économique et social soient continues : cela pourrait faciliter les entretiens sur les questions de fond avec les directeurs et le personnel de la Banque mondiale et du FMI. Le Conseil doit organiser ses travaux de manière à mieux tirer parti des connaissances spécialisées des organismes des Nations Unies, y compris la Banque.

51. M. HOVEYDA (Iran) fait observer que le Président de la Banque mondiale est devenu le porte-parole de ce qu'il a appelé les "marginiaux". Tout ce qu'il avait prévu s'est réalisé, et pourtant ses opinions ne sont pas exagérément pessimistes.

52. Dans l'actuelle situation économique du monde, l'élément le plus inquiétant est le fait que les anciennes théories et recettes économiques qui ont réussi dans le passé se sont révélées inutiles. C'est parce qu'une évolution a eu lieu. Jusqu'à ces dernières années, les pays développés vivaient dans le monde comme les colonisateurs vivaient dans leurs colonies. Ils avaient établi une sorte de cercle privé, et maintenant les portes de ce club se sont ouvertes et d'autres pays viennent les y rejoindre. Il est manifeste que le temps est passé où un groupe de pays pouvait imposer ses décisions au reste du monde. Les pays en voie de développement ne peuvent plus accepter que l'écart entre eux et les pays développés s'élargisse. Ils ne veulent plus régler la note de l'inflation des pays développés.

53. M. Hoveyda tient à remercier le Président de la Banque mondiale d'avoir souligné que l'inflation avait commencé avant l'augmentation du prix du pétrole et des autres matières premières. La réponse à ceux qui rejettent sur les pays producteurs de pétrole la responsabilité de tous les maux actuels du monde se trouve dans le rapport de la Banque mondiale. Comme le Président de la Banque l'a expliqué, auparavant les pays riches s'enrichissaient pendant que les pays pauvres s'appauvrirent; au cours de l'année passée ils sont restés riches mais ne se sont pas enrichis, tandis que certains des pays producteurs de pétrole ont augmenté leur richesse. En d'autres termes, la richesse du monde n'a pas disparu, mais elle a été redistribuée. M. Hoveyda tient à faire observer que la hausse du prix du pétrole n'a contribué que pour 0,45 p. 100 à l'inflation qui sévit aux Etats-Unis, et que pour 1,5 p. 100 à l'inflation qui sévit en Europe occidentale. Les pays riches devraient faire un effort pour éviter de gaspiller les ressources du monde, notamment l'énergie et les produits alimentaires. Il est essentiel que les gouvernements comprennent l'évolution qui a lieu; sinon, on pourrait en arriver à un affrontement. Tous les Etats doivent collaborer à la création d'un nouvel ordre économique fondé sur l'égalité, la justice et la légalité, conformément à la Déclaration et au Programme d'action adoptés par l'Assemblée générale à sa sixième session extraordinaire.

54. L'Iran est pleinement conscient de ses responsabilités et a utilisé l'excédent de sa balance des paiements pour venir en aide aux pays en voie de développement et à certains pays développés. Les sommes qu'il s'est engagé à verser en 1974-1975 s'élèvent à 6 milliards de dollars, soit 8 p. 100 de son PNB. L'Iran a aidé le Représentant spécial du Secrétaire général à appliquer le Programme spécial décrit à la section X du Programme d'action [résolution 3202 (S-VI) de

l'Assemblée générale], mais il a déjà fait remarquer que le Programme ne comportait aucune solution au problème à long terme. Ce qui compte à la longue, c'est moins le déficit de la balance des paiements d'un pays en voie de développement que son développement lui-même. La délégation iranienne a proposé la création d'un nouveau fonds spécial auquel les pays producteurs de pétrole et les pays développés verseraient 4 milliards de dollars par an et à la gestion duquel les pays bénéficiaires participeraient sur un pied d'égalité. M. Hoveyda a été heureux d'entendre le représentant de la Suède souligner que les pays en voie de développement devraient participer au processus de prise de décision, ce qui est essentiel pour que la communauté internationale réponde aux besoins immédiats et futurs des pays les plus gravement touchés et autres pays en voie de développement. Il est regrettable que certains pays industrialisés se soient opposés à cette proposition.

55. En conclusion, la délégation iranienne tient à assurer la Banque mondiale qu'elle continuera à lui prêter son appui. Le Président de la Banque a déclaré que l'aide était une responsabilité morale et sociale. La délégation iranienne estime qu'il s'agit même d'une obligation naturelle et d'une nécessité. Ce n'est pas le déficit des balances des paiements qui est à l'origine de la crise économique actuelle, mais l'écart qui sépare les pays riches des pays pauvres et qui, si on le laisse s'accroître, signifiera la fin de tout ordre économique et peut-être même celle du monde. La communauté internationale doit donc s'efforcer de réduire cet écart jusqu'à ce qu'il disparaisse.

56. M. MACKENZIE (Royaume-Uni) déclare que tant le rapport de la Banque mondiale que la déclaration du Président brossent un tableau bien sombre de la situation. La grande majorité des nations connaîtront prochainement des difficultés économiques considérables, mais les pays les plus pauvres seront les plus touchés car ils sont extrêmement sensibles aux récentes augmentations du prix du pétrole, des engrais et des céréales alimentaires. Le Président de la Banque a dit qu'il était tentant d'attendre que les problèmes nationaux soient résolus pour fournir l'aide nécessaire, mais le Gouvernement britannique est parfaitement conscient que, dans la situation actuelle, tous les pays doivent éviter d'adopter une telle politique. C'est pourquoi il s'est efforcé de jouer un rôle positif dans le dialogue sur le processus d'ajustement qui s'est déroulé tant au sein de l'Organisation des Nations Unies que lors de la récente réunion annuelle commune de la Banque mondiale et du FMI à Washington. Etant donné qu'il est essentiel de répondre immédiatement et concrètement aux besoins des pays les plus vulnérables, le Royaume-Uni, comme les autres membres de la Communauté économique européenne (CEE), a offert de contribuer dans une large mesure à la mise en œuvre du Programme spécial adopté par la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il a également augmenté le volume de l'aide bilatérale qu'il consent à certains des pays les plus gravement touchés.

57. La délégation britannique accueille avec satisfaction l'importance accordée aux pays les plus pauvres dans le futur programme de prêts du Groupe de la Banque mondiale et elle se félicite de l'origine très variée des fonds mis à la disposition de ces institutions. Elle espère que les contributions anticipées promises par le Royaume-Uni et d'autres pays permettront à l'AID de poursuivre ses importants travaux jusqu'au moment

de la quatrième reconstitution de ses ressources. Le Royaume-Uni a décidé de verser l'équivalent de sa contribution annuelle à l'AID en attendant la ratification de l'accord relatif à la quatrième reconstitution.

58. De même que le représentant des Pays-Bas, M. Mackenzie souhaite remercier la Banque mondiale et son personnel de l'aide qu'ils ont accordée au Représentant spécial du Secrétaire général dans la préparation des analyses requises en vue de l'Opération d'urgence des Nations Unies. Même à la fin des 12 mois prévus pour la mise en œuvre du Programme spécial, les pays en voie de développement les plus pauvres continueront d'avoir besoin d'aide pendant longtemps. La décision prise récemment par la Banque et l'AID d'orienter leurs prêts vers les nations les plus pauvres jouera un rôle essentiel et ces institutions sont certainement en mesure de s'adapter à l'évolution des besoins. La délégation du Royaume-Uni souhaiterait connaître toute opinion préliminaire que le Président de la Banque pourrait avoir sur la façon dont le nouveau Fonds spécial des Nations Unies, créé aux termes de la résolution 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale, pourrait utiliser les services de la Banque mondiale pour la mise en œuvre de ses programmes. Les institutions du Groupe de la Banque pourraient bien jouer le rôle de principaux agents d'exécution, comme le prévoient les projets d'articles du Fonds spécial que le Conseil a présentés à l'Assemblée générale. La délégation du Royaume-Uni se félicite de ce que le nouveau Fonds, comme la Banque, consacrera l'essentiel de ses ressources aux pays les plus gravement touchés.

59. Les récentes propositions visant à créer de nouveaux fonds dans des domaines particuliers inspirent de sérieux doutes au Gouvernement britannique. Il serait heureux de connaître l'opinion du Président de la Banque sur les problèmes que pose la réorientation des activités des principales institutions qui fonctionnent actuellement, car cela lui permettrait d'identifier les difficultés auxquelles se heurtent les nouveaux fonds, qui n'ont aucune expérience dans le domaine en question lorsqu'ils essaient de régler certaines difficultés précises.

60. Le Gouvernement du Royaume-Uni estime essentiel que toutes les institutions compétentes collaborent, en empiétant au minimum l'une sur l'autre, en particulier pour définir l'aide à apporter aux pays les plus gravement touchés par les problèmes économiques actuels. La délégation britannique serait heureuse de connaître l'opinion du Président de la Banque sur un problème important récemment souligné par le Représentant spécial, à savoir la difficulté d'obtenir des renseignements complets sur les fonds que chacun des bénéficiaires reçoit des différentes sources. L'expérience de la Banque et les sources d'information auxquelles elle a accès ont déjà beaucoup servi au Représentant spécial pour l'évaluation des besoins et son habitude de l'organisation des réunions des consortiums des divers pays sera certainement précieuse pour trouver le moyen de surmonter cette difficulté.

61. M. MAKEYEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que sa délégation a trouvé beaucoup de sujets d'accord et de désaccord dans la déclaration du Président de la Banque mondiale. Toutefois, il ressort clairement du *Rapport annuel 1974* de la Banque que malgré les changements intervenus dans ses programmes d'action et ses priorités, ses activités restent essentiellement les mêmes et visent tou-

jours à protéger les intérêts des centres financiers du monde occidental. Dans ce but, la Banque n'hésite pas à intervenir dans les affaires intérieures des États ni à exercer des pressions sur eux, comme de nombreux orateurs l'ont fait remarquer pendant la session en cours de l'Assemblée générale.

62. Dans son analyse du malaise économique actuel, la Banque s'est efforcée d'ignorer les principales raisons de la situation critique dans laquelle se trouve ce que l'on appelle l'économie de marché. Comme le représentant de l'Iran l'a fait remarquer, la Banque rejette l'essentiel de la responsabilité de la situation actuelle sur les augmentations du prix du pétrole et d'autres produits, bien que l'inflation et d'autres problèmes existent depuis longtemps. La Banque a négligé d'appeler l'attention sur le fait que les sommes de plus en plus importantes consacrées aux armements sous la pression du complexe militaire et industriel avide de profits contribuent sensiblement à accroître l'inflation. Il est impossible de contrôler l'inflation si l'on ne met pas un terme à la course aux armements, fait reconnu par les dirigeants politiques et par les responsables des politiques commerciales et sociales du monde entier, auquel la Banque doit accorder l'attention voulue.

63. La Banque a également omis de mentionner le rôle inflationniste joué par les sociétés nationales et transnationales auxquelles tous les prétextes sont bons pour augmenter le prix de leurs produits, ce que se répercute inévitablement sur le prix des matières premières et des produits semi-manufacturés. Il est de notoriété publique que, dans certains pays capitalistes, des hommes d'Etat éminents ont dénoncé les activités des monopoles et leur ont demandé de faire preuve d'une plus grande modération.

64. Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant que la Banque n'ait aucune solution constructive à proposer pour mettre fin à la politique inflationniste qui est à l'origine de la crise actuelle. En fait, en propageant les principes du système de l'économie de marché dans les pays en voie de développement, la Banque a contribué à étendre et à accroître l'inflation. Elle a donné un avis partial sur la question des prix du pétrole alors que, de toute évidence, ce sont les activités des sociétés transnationales qui pendant longtemps ont maintenu artificiellement ces prix à un faible niveau. M. Makeyev rappelle que les bénéfices considérables réalisés par ces sociétés à la suite de la hausse du prix du pétrole font maintenant l'objet d'enquêtes dans des pays comme les États-Unis et le Japon. Le rapport donne également l'impression que la Banque est prête à consacrer l'essentiel de ses efforts au recyclage des capitaux provenant des exportations de pétrole, intention qui ne tient aucun compte de la véritable portée des problèmes économiques et sociaux à l'échelon mondial et national.

65. La Banque a pris note du problème de la pauvreté dans les pays en voie de développement et du retard de ces pays mais n'a pas formulé de proposition précise en vue d'y remédier. Elle a continué à ne guère s'intéresser à la promotion de l'industrialisation des pays en voie de développement mais a contribué, par ses actions, au retrait des capitaux des monopoles, processus qui a entraîné la sortie des bénéfices et l'exode des compétences des pays en voie de développement. La Banque estime manifestement que le meilleur moyen de surmonter la crise actuelle est de diminuer le niveau de vie des peuples du monde, méthode qui, de toute

évidence, convient à ceux qui ont l'habitude de résoudre les problèmes économiques aux dépens des travailleurs. A ce propos, le représentant de l'URSS répète que de nombreux problèmes des pays en voie de développement mentionnés par la Banque dans son rapport pourraient être résolus si une fraction seulement des sommes considérables consacrées aux armements était utilisée aux fins de l'assistance au développement. L'effet économique néfaste des dépenses consacrées aux armements a été clairement démontré par le Ministre des affaires étrangères de l'URSS dans l'allocution qu'il a prononcée pendant la session en cours de l'Assemblée générale (2240^e séance plénière); la délégation soviétique souhaite donc une fois de plus appeler l'attention du Conseil sur les nombreuses résolutions de l'ONU relatives à l'aide aux fins du développement. Leur application pratique aurait des effets bénéfiques pour tous les pays, notamment les pays en voie de développement.

66. M. GONZALEZ DE COSSIO (Mexique) remercie le Président de la Banque mondiale de sa déclaration et en particulier de ce qu'il a dit au sujet de la participation de la Banque à l'effort de développement mexicain. Il fait observer qu'une grande partie de l'aide de la Banque au Centre international d'amélioration du maïs et du blé au Mexique est réexportée à d'autres pays en voie de développement sous forme de plantes et de semences à rendement élevé qui résistent à la sécheresse.

67. Compte tenu des problèmes actuels dans le domaine de l'alimentation, des matières premières et de l'énergie, de la détérioration des termes de l'échange des pays en voie de développement et de la possibilité d'une récession dans les pays développés, de la situation critique de la coopération financière internationale aux fins du développement et des difficultés que pose le transfert des ressources réelles aux pays en voie de développement, la création récente au FMI du Comité ministériel intérimaire et la décision conjointe de la Banque mondiale et du FMI de créer un comité du développement revêtent une importance particulière. Pendant les 15 premières années de fonctionnement du système instauré à Bretton Woods, des capitaux publics et privés de plus en plus importants ont été transférés dans les pays en voie de développement. Depuis 1961, toutefois, l'augmentation des ressources transférées, en valeur monétaire, a été inférieure à l'augmentation du PNB des pays développés; même si l'on ne tient pas compte des effets de l'inflation, l'aide publique, mesurée en valeur absolue, est restée pratiquement au même niveau pendant les 10 dernières années. En fait, depuis 1968, l'essentiel des ressources financières accordées aux pays en voie de développement provient de sources privées, ce qui accroît la dette extérieure de ces pays et épuise encore davantage leurs réserves en devises étrangères déjà limitées. A l'heure actuelle, les pays en voie de développement sont gravement touchés par l'inflation mondiale et les conséquences néfastes des politiques de restriction appliquées par les pays industriels pour combattre la hausse des prix sur le plan national. On assiste en même temps à un durcissement des marchés de capitaux dans le monde, étant donné que certains pays développés, qui autrefois exportaient des capitaux, ont maintenant besoin d'un appui et sont mieux placés que les pays en voie de développement ou les institutions financières internationales pour obtenir les ressources disponibles. Il est évident que les pays exportateurs de pétrole enregistreront des excédents considérables de leur compte cou-

rant pendant l'année, tandis que les pays industriels et les pays en voie de développement non exportateurs de pétrole devront faire face à de lourds déficits. Ce déséquilibre sérieux exige une réorientation massive des ressources pour couvrir les déficits car il est peu probable que la communauté internationale ou les différents pays souhaitent rétablir l'équilibre au moyen d'une dépression généralisée.

68. Pour que les pays en voie de développement augmentent leurs exportations et leur PNB, il faut d'abord qu'ils bénéficient d'entrées de capitaux régulières, ce qui leur permettra de constituer la capacité de production dont ils manquent à l'heure actuelle. A ce propos, il est essentiel de respecter les principes directeurs de la réforme du système monétaire international qui ont été établis par le Conseil des Gouverneurs du FMI en 1971 et qui prévoient notamment la mise en place d'un système efficace et équitable d'ajustements des balances des paiements, la promotion du développement économique et l'institutionnalisation du transfert des ressources réelles des pays développés aux pays en voie de développement.

69. M. CHANG Hsien-wu (Chine) fait observer que la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale prévoit expressément le rétablissement de tous les droits légitimes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tchang Kai-shek de l'ONU et de tous les organismes qui s'y rattachent. Pendant les trois ans qui se sont écoulés depuis, la majorité écrasante des membres des organismes des Nations Unies ont respecté cette résolution alors que le Groupe de la Banque mondiale, adoptant une attitude provocatrice et déraisonnable que la délégation chinoise condamne énergiquement, continue de laisser les représentants de Tchang Kai-shek siéger dans ses organisations.

70. Le Gouvernement de la République populaire de Chine est le seul Gouvernement légitime de la Chine. La clique de Tchang Kai-shek, une poignée de fripouilles nationalistes avec laquelle le peuple chinois a rompu depuis longtemps, n'a aucun pouvoir pour représenter la Chine. Il est intolérable que le Groupe de la Banque mondiale poursuive avec entêtement sa politique des "deux Chines" et continue de manifester son hostilité envers le peuple chinois. La délégation chinoise demande une fois de plus au Groupe de la Banque mondiale de respecter la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale en expulsant immédiatement les représentants de Tchang Kai-shek de ses organisations et en cessant toute relation avec la clique de Tchang Kai-shek.

71. M. FASLA (Algérie) estime que la Banque mondiale peut et doit jouer un rôle important en appuyant les efforts que font les organismes des Nations Unies pour instaurer un équilibre économique plus juste et plus équitable entre les pays développés et les pays en voie de développement. A ce propos, il souligne l'importance de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptés à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale et il aimerait savoir ce que la Banque a l'intention de faire pour appliquer ces décisions, en particulier en ce qui concerne l'industrialisation et le transfert des ressources réelles aux pays en voie de développement.

72. Le représentant de l'Algérie se félicite de la création du Comité du développement mais regrette que la

composition de ce comité reflète le système économique qui a prévalu jusqu'à présent. Au lieu de préparer des études et de faire des recherches, le Comité devrait s'employer à trouver le moyen de mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action. Toute autre démarche ne peut être interprétée que comme une tentative pour perpétuer indéfiniment l'attitude traditionnelle des pays riches face aux problèmes du développement. La délégation algérienne pense elle aussi que l'ONU et ses institutions doivent participer aux travaux du Comité du développement et elle estime que le

Conseil économique et social a un rôle important à jouer en coordonnant leurs efforts dans ce domaine et en évitant qu'ils ne fassent double emploi.

73. Bien qu'elle ait des réserves au sujet de certaines des observations formulées au cours de la séance en ce qui concerne les rapports entre le prix du pétrole et l'inflation, la délégation algérienne est disposée à accroître sa coopération avec la Banque mondiale et appuie les efforts de son président pour venir en aide aux pays en voie de développement.

La séance est levée à 12 h 55.

1925^e séance

Vendredi 18 octobre 1974, à 15 h 15.

Président : M. Aarno KARHILO (Finlande).

E/SR.1925

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapports du Groupe de la Banque mondiale (*fin*) [E/5583]

1. M. DIETZE (République démocratique allemande) dit que, au cours de la discussion générale, sa délégation a défini sa position à l'égard de certaines des questions de fond qui sont traitées dans les rapports du Groupe de la Banque mondiale et qu'elle exposera sa position sur d'autres problèmes lorsque ces rapports seront examinés par la Deuxième Commission de l'Assemblée générale. M. Dietze attire l'attention du Conseil sur le fait que la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne sont deux Etats souverains et indépendants et devraient être ainsi désignés dans les rapports du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

2. M. LASCARRO (Colombie) dit que, dans sa déclaration à la séance précédente, le Président de la Banque mondiale a décrit de manière impressionnante la situation des pays en voie de développement, l'écart croissant entre les pays industrialisés et les pays pauvres et le gaspillage des ressources économiques, qui est la cause principale de l'inflation et de la crise économique que le monde connaît actuellement et auquel il est urgent de mettre un terme.

3. M. Lascarro appuie les vues exprimées à la séance précédente par les représentants de l'Iran et de l'Algérie à propos du point à l'étude.

4. La délégation colombienne attache une grande importance au Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adopté par l'Assemblée générale à sa sixième session extraordinaire dans sa résolution 3202 (S-VI), ainsi qu'aux mesures d'urgence et aux mesures à long terme en faveur des pays en voie de développement. M. Lascarro souhaite demander au Président de la Banque mondiale comment la Banque se propose d'appliquer les mesures envisagées dans le Programme d'action en vue de remédier à la diminution alarmante de l'aide publique au développement, exprimée en pourcentage du produit national brut, et à la situation catastrophique qu'il a spectaculairement décrite.

5. M. QADRUD-DIN (Pakistan) déclare que son pays, étant un pays à faible revenu, a été gravement touché par la crise économique mondiale actuelle. Le Pakistan ayant reçu ces dernières années une assistance économique importante par l'intermédiaire de la Banque mondiale, les politiques et activités futures de la Banque l'intéressent au plus haut point. Le Président de la Banque a fait allusion à la récente hausse des prix des produits de base, dont ont profité certains pays en voie de développement, mais il a aussi prévu une détérioration des termes de l'échange de la plupart de ces pays à l'avenir, détérioration qui annulerait tout accroissement du volume des exportations qui pourrait être obtenu grâce à une augmentation de la production. Le Président de la Banque a ajouté que la réduction du taux de croissance des pays développés du fait de leurs difficultés en matière de paiements courants posera de graves problèmes aux pays en voie de développement, car il existe un rapport direct entre cette réduction et celle de leur propre taux de croissance. La solution aux problèmes des paiements des pays développés ne réside pas dans le recyclage des excédents sous forme de placements ou de dépôts bancaires à court terme dans les pays en question. Ces mesures ne sont que des palliatifs provisoires. Il est urgent de prendre des mesures concrètes et rationnelles pour s'attaquer aux graves problèmes auxquels se heurte la communauté internationale, en particulier les pays en voie de développement. L'assistance au développement n'est pas un luxe que l'on peut se permettre seulement lorsque tout va bien; au contraire, c'est une responsabilité sociale et morale, et même une nécessité économique.

6. Le processus de recyclage des excédents des revenus pétroliers pourrait aider à résoudre le double problème de l'inflation et de la récession dans les pays développés, à condition qu'il conduise à la création de marchés toujours plus larges pour leurs exportations. Les pays en voie de développement à faible revenu peuvent offrir de vastes débouchés aux biens d'équipement produits par les pays développés. Ce potentiel pourrait être exploité grâce à des politiques commerciales mûrement pesées visant à permettre aux produits des pays en voie de développement d'accéder librement aux marchés des pays développés. Un lien